Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 4 janvier :
Hôtel de Ville: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque Communale: Fermée.
Bibliothèque Catholique: 9 h. à 10 h. 30.
Caisse d'Epargne: Fermée.
Marché du Blanc-Seau: 8 h. à 13 h.

CONTES ET LÉGENDES

Dans sa dernière étude sur le folklore tourquennois à la « Muse de Watteeuw », le Brouttеux a consacré une place assez importante aux contes et légendes.

Un précédent article a permis à nos lecteurs de faire un voyage au pays des contes; cette fois, c'est dans le domaine des légendes que nous allons pénétrer.

L'une des plus anciennes, est celle de Notre-Dame de la Marlière. Vers 1750, un fidèle parcourant la campagne, aperçut une image de la Vierge, incrustée dans le tronc d'un arbre que l'on venait d'abattre. La statuette semblait être un présent du Ciel. Il la détacha avec le plus grand soin, puis il s'empressa de la présenter à la dévotion publique dans un charmant bosquet qui se trouvait à peu de distance de la jonction de trois chemins très fréquentés.

Le lieu était parfaitement choisi; de jeunes arbustes croissaient à l'ombre d'un beau tilleul aux rameaux protecteurs. L'image fut donc placée sur le tronc séculaire du tilleul et ce fut le point de départ d'un pèlerinage qui devint vite populaire.

Plus tard, on construisit une chapelle qui porta le nom de chapelle de la Marlière et dont les murs, actuellement, sont remplis d'ex-votos rappelant la reconnaissance de toute une population, pour des bienfaits innombrables.

La légende nous rapporte que la Vierge de la Marlière figurait annuellement à la procession de Tourcoing.

Des porteuses allaient la chercher à la chapelle et la ramenait le soir, la procession terminée. Or, un jour, on ne sut pour quelle raison, la Vierge qui avait été transportée à l'église Saint-Christophe, après la cérémonie, ne fut pas reconduite au lieu habituel, à la Marlière, le soir même. Et la statuette s'en retourna, seule, reprendre sa place.

C'est là, évidemment, une charmante légende.

Il y a un dicton légendaire que le Brouttеux tient à expliquer; c'est « Roubaix la noble, Tourcoing la riche, Lannoy la pauvre ».

Tourcoing dite la riche, devait sa fortune à sa renommée industrielle et commerciale; déjà au XIIIe siècle, on citait « l'immense filature de Tourcoing ». Sur la fin du XVe siècle — en 1491 — elle avait pris une extension assez grande pour obtenir de Maximilien d'Autriche, tuteur de Philippe le Beau, par l'intermédiaire de son seigneur Bauduin de Lannoy, une franche foire commerciale. Dans cet acte, il est dit que notre draperie est renommée et requise en différents royaumes et que Tourcoing est hantée et fréquentée par de nombreux marchands étrangers et autres personnes.

Enfin, citons encore la « légende de saint Christophe »: Ce grand saint fut particulièrement honoré par les corporations des « brouttеux » et porteurs, dont il était le patron.

D'après la légende, lors du pillage de l'église en 1793, saint Christophe, ou du moins son effigie, fut jeté dans le fossé du Bailly qui se trouvait à proximité. C'est paraît-il, de cette époque, que datent les averses traditionnelles, les premiers jours de la foire annuelle.

Si saint Christophe fut le patron des brouttеux, il est donc aussi celui de Jules Watteeuw, qui tout en poussant sa brouette symbolique, a chanté le vieux Tourcoing qu'il aime tant.

SELCO NETTOIE N'IMPORTE QUOI
UTILISEZ-LE POUR VOTRE VAISSELLE.
Voyez l'annonce page 8. 23646d

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

Chaque année les groupes et sections de la Fédération, fêtent la Noël par des réunions de familles au cours desquelles ont lieu des distributions de friandises aux jeunes enfants des adhérents, et des objets utiles, lainages, tissus, couverts, etc... aux parents, des distributions spéciales ont lieu également aux membres dans le besoin : bons d'achats d'épiceries, pommes de terre, charbon, etc...

La Fédération offre un jouet à chaque enfant en dessous de 13 ans soit plus de 6.000 pour 1934. Les groupes et sections s'ingénient à trouver des ressources spéciales pour que chaque groupe puisse passer dignement en famille cette journée mémorable.

C'est ainsi que pour l'assemblée des groupes de la Fédération, les distributions de jouets, d'objets utiles, secours spéciaux aux nécessiteux ont atteint la coquette somme de 50.000 francs.

On ne saurait trop remercier les organisateurs, le Bureau de la Fédération et les Commissions des groupes et sections, pour toute l'aide qu'ils apportent aux anciens combattants et à leurs familles, et pour les services moraux et matériels qu'ils leur rendent, surtout dans la période pénible que nous traversons.

Groupe du Sacré-Cœur. — A partir du 5 janvier un membre du groupe muni d'une autorisation spéciale signée du président se présentera au domicile des adhérents pour recueillir les souscriptions bénévoles en faveur de l'action civique des anciens combattants, menée par les dirigeants de l'U. N. C.

La Commission recommande tout particulièrement cette souscription à la générosité des membres du groupe pour la défense du programme de l'U. N. C.

COIFFEURS !

Pour vos peignes, brosses à cheveux, outils qui se graissent rapidement, plongez-les une seconde dans de l'eau tiède ou chaude contenant du « SELCO » (une à deux cuillers à café dans un litre d'eau) et, instantanément, ils seront dégraissés et aseptisés.

Vos lavabos, carrelages ou linos, vos glaces, seront aussi rapidement nettoyés au « SELCO ». 23648d

LES FUNÉRAILLES DE M. CAMILLE CAPELLE

C'est devant une très nombreuse affluence qu'ont eu lieu, jeudi, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Tourcoing, les funérailles de M. Camille Capelle, reporter-photographe du « Journal de Roubaix ». La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 98, rue Houchard, par M. l'abbé Tiberghien, curé de Notre-Dame de Lourdes, entouré du clergé paroissial.

Parmi les gerbes de fleurs on remarquait celles offertes par le « Journal de Roubaix » et la Commission de l'Amicale Colbert, dont M C. Capelle faisait partie.

Parmi les personnalités qui suivaient le char funèbre, nous avons remarqué : MM. Parsy et Deborghère, adjoint, Nys, Scritte, D. Parsy, Vandorne et Mayer, conseillers municipaux, Leveugle et Tarel, conseillers d'arrondissement, Brunel, président de l'Alliance démocratique, Vanhoutte, président du parti démocrate populaire, J Masurel, président des « Amis de Tourcoing », Ch. Bourgeois, directeur, Létv et Lesage, professeurs de l'école des Beaux-Arts, Rammart, président de la Société des sous-officiers, Dumortier, président de l'E.T.I.M., Lasser, directeur des jardins de la ville, P. Beulque, directeur des Bains municipaux, Malfait, directeur du Bureau des écoles, Henry, président de la « Maison Colombophile », Vercouter, président des Anciens combattants des Plats, représentant la Fédération (U. N.C.), Haquette, président des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, P. Balois, vice-président de la Mutuelle des employés, Robaeys, receveur des Hospices, J. Barrois, président des Brassards rouges, Desreumeaux, sous-brigadier, représentant la police, Desbiens, président de l'Amicale Saint-Christophe des chauffeurs d'auto, A Marhem, vice-président de l'Ecole de perfectionnement des sous-officiers d'artillerie, Vandendriessche, secrétaire général de la Chambre de commerce, P. Liard, directeur du Bureau de bienfaisance.

Le « Journal de Roubaix » était représenté par MM. Van Waterloo, directeur des Services techniques, M. J. Salignon et Chauveel, rédacteurs à Tourcoing et des délégations des différents services.

L'Amicale Colbert était aussi représentée par une forte délégation, ayant à sa tête M. Vandewaele, vice-président.

Après la cérémonie religieuse, M. l'abbé Tiberghien donna l'absoute, puis le corps fut conduit au cimetière principal, où eut lieu l'inhumation.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Gonce, 315, rue du Blanc-Seau.

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE CANTON DE TOURCOING-SUD

Le « Front Républicain » qui soutient la candidature de M. L. Marescaux, nous prie d'insérer la suite de son manifeste sur la solution de la crise économique, en ce qui concerne l'industrie :

Liberté des échanges. — D'une façon générale, nous approuvons les mesures proposées ou déjà mises en œuvre par le ministère Flandin.

Nous estimons qu'il y a lieu de revenir, le plus tôt possible, à une meilleure circulation internationale des marchandises. Les entraves apportées au commerce extérieur sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les développer : Protection douanière outrancière, contingentements, difficultés apportées par les Etats au transfert des devises, mauvaise qualité des crédits, etc... Il est bien entendu, pourtant, que cette transition vers la liberté des échanges ne peut se faire que par paliers, en tenant compte des conditions spéciales à notre agriculture et à chacune de nos industries, et en assurant avant tout, la sécurité au travail national. La parité qui tend à s'établir entre les prix mondiaux or et les prix français devrait ranimer notre commerce extérieur; le chômage et la cherté de la vie en seraient largement atténués.

Réglementation du travail. — Du point de vue industriel, une des raisons qui ont provoqué et aggravé la crise est certainement la surproduction. Nous pensons qu'il est possible de l'enrayer par des mesures appropriées : suppression du travail de nuit, réglementation du jeu des équipes, semaine de 40 heures, étant bien entendu, toutefois, qu'elle ne saurait être appliquée que sur le plan international, sans imposer à la seule industrie française les frais de l'expérience. Ces mesures nous semblent préférables, aussi opérantes et susceptibles d'être mieux acceptées par l'opinion que la destruction des machines préconisée par un grand comité textile généralement mieux inspiré.

La distribution des marchandises doit être organisée et contrôlée de telle façon qu'un trop grand nombre d'intermédiaires ne viennent pas, quand elles arrivent au consommateur, en alourdir le prix. Un rapport remarquable a été présenté sur cette question au Congrès de la Chambre de commerce internationale, tenu à Vienne en 1933; ce rapport mérite d'être étudié.

UNE NOUVELLE QUI SERA LA BIENVENUE

La SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE, 5, rue des Anges, qui mit à notre disposition le pain à 1 fr. 40, se devait d'être la première à nous faire profiter de la baisse du blé. Nous apprenons que, depuis hier, le PAIN BIS se vend à 1 fr. 15 le kilog; on peut également s'y procurer du PAIN BLANC et même du pain de fantaisie à 1 fr. 65, bien entendu avec la RISTOURNE de 7 %. — D'autre part, les amateurs de POISSON FRAIS font leur régal avec la caissette de 1er choix, à 6 francs le kilog net. — L'énorme succès des VINS vendus pendant la période des fêtes démontre que la population a apprécié la qualité et surtout les prix des différentes sortes qui lui étaient offertes. 23666d

AUX ÉTABLISSEMENTS TIBERGHIEN FRÈRES

Comme chaque année, les employés et contremaîtres des Etablissements Tiberghien Frères se sont réunis pour présenter leurs souhaits à MM. Tiberghien.

Au cours de cette manifestation de sympathie, il a été procédé à la remise de cadeaux et gratifications aux collaborateurs qui reçurent la médaille du travail, au cours de l'année écoulée, et aux vétérans des usines.

Ce sont, pour 50 ans de présence MM. A. Bachelet, A. Gheysen et A. Duponchel; pour 40 années : MM. P. Vanderveene, O. Dekeyne, A. Danckaert, J. Hasebrouck, J Dupisson, Marie Petit, Germaine Belpaire, E. Belberghe, P. Janssens, et E. Duquesnoy et pour 30 années : Pauline ... Hélène Boart, A Devis, A. Nollet, G. Fremaux, A. Deprost, C. Souxdorf, M. Pauwels, H. Roger, G. Desurmont, V. Lefebvre, L. Lecru, L Fremaux et Maria Delporte, soit en tout vingt-huit médaillés du travail.

Rappelons que le tableau d'honneur des anciens collaborateurs de la maison encore au travail, réunit actuellement : un médaillé de 60 ans, 10 de 50 ans, 55 de 40 ans et 154 de 30 ans. A ces chiffres on peut ajouter 46 retraités.

C'est là, un remarquable exemple de persévérance dans le travail et d'attachement aux Etablissements, de la part d'un personnel dévoué, dont la Maison s'enorgueillit à juste titre.

LA SITUATION DU CHOMAGE

La situation du chômage établie à fin décembre, accuse une légère augmentation du nombre des chômeurs (900 de plus).

Voici d'ailleurs la situation comparée entre les chiffres obtenus à fin novembre (premier nombre et ceux de fin décembre (deuxième nombre) :

Chômeurs complets : 1.770, 2.680.

Chômeurs partiels : trois jours et plus : 5.700 - 3.390. Deux jours : 4.810 - 5.300. Un jour et demi : 2.110 - 2.470. Un jour : 2.560 - 1.850. Un demi-jour : 2.700 - 2.040.

La raison du plus fort...

Mercredi, vers midi, M. Léon Vandamme, demeurant 5, rue Blériot à Wattrelos, passait rue Magenta. Il rencontra deux cyclistes qui, lorsqu'ils furent auprès de lui l'injurièrent, sous prétexte qu'il ne s'était pas retiré assez vite pour leur laisser la voie libre. Le piéton répondit et les deux cyclistes se ruèrent sur lui, à coups de poing. M. Vandamme tomba sur le trottoir et se fit une blessure à la tempe. Les agresseurs ayant pris la fuite, il fut transporté chez le docteur Montaigne, qui le fit admettre à l'hôpital.

La police recherche les auteurs de cette agression.

Les accidents de la circulation

Mercredi, à 9 h. 15, une collision s'est produite rue Carnot, entre l'auto de M. Louis Castel, négociant, demeurant rue Daubenton, à Roubaix, et la voiture hippomobile conduite par M. Marcel Deschamps, au service de la maison Roger, négociant en charbons.

Jeudi, à 4 h., un cycliste, M. Henri Vandeputte, 43 ans, demeurant 44, rue du Pont de Neuville, a été renversé à l'angle des rues du Moulin-Fagot et Pasteur par la camionnette de M. Gustave Dumortier, marchand de légumes, domicilié 26, rue du Beau-Laurier. Dans sa chute, le cycliste s'est blessé à la tête.

M. Lelièvre, commissaire de permanence, a ouvert une enquête.

UNE CONDAMNATION. — Dans son audience du 2 janvier, le Tribunal correctionnel de Lille, a condamné à un mois de prison et à une amende de cinq francs, Georges Billet, pour ivresse, outrage et rébellion envers les agents de la force publique.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 3 janvier. — Fleurs, 8 fr. 50 à 21 fr. le colis; laitues 3 fr. 50 à 12 fr. 75 le colis; chicons, 3 fr. à 6 fr. le colis; artichauts, 0 fr. 40 à 0 fr. 42 la pièce; oranges, 1 fr. 50 à 2 fr. 80 le kg.; mandarines, 1 fr. 75 à 3 fr. 30 le kg.; citrons, 0 fr. 30 la pièce; dattes, 1 fr. 50 le kg.; pommes, 1 fr. 30 à 2 fr. 50 le kg.; camemberts, 0 fr. 40 à 1 fr. la boîte; gruyère, 6 fr. à 6 fr. 75 le kg.; Port-Salut, 6 fr. 50 le kg.; hollande, 5 fr. à 14 fr. le kg.; crème de gruyère, 1 fr. à 1 fr. 10 la boîte; maroilles, 0 fr. 20 à 3 fr. la pièce; munsters, 1 fr. 40 la pièce; bries, 4 fr. 50 à 6 fr. la pièce; beurre, 12 à 16 fr. le kg.; œufs conservés, 0 fr. 15 la pièce; saucisson, 8 fr. le kg.; huîtres portugaises, 11 à 12 fr. le cent; harengs, 0 fr. 90 à 2 fr 10 le kg.; cabillauds, 1 fr. 50 à 1 fr. 75 le kg.; merluches, 1 fr. 60 à 3 fr. le kg.; raies, 2 fr. 30 le kg.; rougets, 1 fr. 10 à 2 fr. 50 le kg.; merlans, 0 fr. 50 à 0 fr. 80 le kg.; maquereaux, 0 fr. 25 à 2 fr. 75 le kg.; saumon rose, 6 fr. le kg.

A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET JARDINS OUVRIERS DE FRANCE. — La réunion des jardins ouvriers de France qui a eu lieu salle de L'Hermitage, 245, rue du Congo, à Tourcoing, sous la présidence de M. Edmond Debaere a obtenu un très vif succès.

La leçon de jardinage donnée par M. Defroyene, chevalier du Mérite agricole a été très goûtée des nombreux jardiniers présents.

Cette réunion s'est terminée par une très belle tombola gratuite.

SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — Dimanche, à 10 h., réunion des membres de la Commission chez M. Paul Geysen (débit de tabac), rue de Gand, pour présentation des souhaits de l'an au président. — La permanence de ce jour est supprimée.

CERCLE DES OFFICIERS. — (Ecole de perfectionnement infanterie). — Le cours qui devait se faire le 12 janvier aura lieu à la même heure demain samedi à Tourcoing, en raison de la soirée de gala de Roubaix. Les officiers « Infanterie » sont priés d'en prendre note.

PHALANGE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Ce vendredi, à 19 h. 30, répétition générale, au siège.

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA VILLE. — Les membres de l'Amicale sont priés d'assister à la réunion trimestrielle, qui aura lieu au siège, 57, rue du Haze, lundi prochain, à 19 h. A l'ordre du jour: compte rendu du Congrès; paiement des cotisations.

ORPHÉON DES TRAVAILLEURS. — Ce vendredi, à 20 h., au siège, répétition partielle pour les barytons.

CHORALE PAROISSIALE DE St-JOSEPH (Croix-Rouge). — Ce vendredi 4 janvier, à 20 h., répétition générale au Cercle

« BIGO-JAZZ DES CINQ-VOIES ». — Ce soir vendredi 4 janvier, à 19 h. 30, réunion de Commission.

Carnet du Jour

NAISSANCE

— M. et Mme G. Vandeweghe-Leroux, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Jean-Pierre.
Roubaix, 57, rue de Flandre.
Le mardi 1er janvier.

— M. et Mme Henri Parent-Avot sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, Marie-Christine.
Le 17 décembre 1934.
Cet avis tient lieu de faire-part. 88680d

— M. et Mme Noël Desurmont-Legrand sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, Chantal.
Tourcoing, 53, rue Condorcet.
Lundi 7 et mardi 8 janvier.
Cet avis tient lieu de faire part. 88665

— Nous apprenons que le Musée du Caire vient d'acquérir le tableau « Coquetterie », du peintre Jules Van de Leen, dont l'Exposition ouverte en ce moment GALERIES VAN OOST, 30, rue de Tournai, Tourcoing, sera prolongée de quelques jours. 23668d

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Mlle Octavie Delansorne, fille de M. Delansorne, maire d'Arras, chevalier de la Légion d'honneur, avec M. Roger Glorieux, fils de M. Ernest Glorieux, industriel, conseiller municipal à Arras.

MARIAGES

— Le mardi 8 janvier, en l'église paroissiale de Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin), sera célébré le mariage de Mlle Anne-Marie Burrus, avec M. Francis Glorieux. Le consentement des époux sera reçu par S.E. Monseigneur Feltin, archevêque de Sens. En raison d'un deuil récent, il ne sera pas envoyé de faire-part.

— Hier jeudi, à 11 h. 30, en l'église Saint-Jacques, de Douai, a été célébré le mariage de M. Abel Hostaux, pharmacien, président de la Jeunesse catholique de la paroisse Saint-Nicolas, à Wasquehal, fils de Mme Hostaux-Lahure, directrice de la Maternité de Wasquehal, avec Mlle Anne-Marie Morelle, pharmacien, fille de M. et Mme Morelle-Pronier, de Douai.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Duverger et M. l'abbé Génie, doyen de Saint-Jacques, reçut le consentement des jeunes époux, après avoir prononcé une délicate allocution.

Dans les stalles avaient pris place MM. les abbés Ducarne, aumônier du Carmel, de Douai; Catrain, aumônier du Lycée de Douai; Sicard, professeur du Collège Saint-Jean, de Douai; Lepoutre, vicaire de St-Nicolas à Wasquehal, aumônier des « Bérets bleus » et Lefebvre, vicaire de la paroisse.

Une nombreuse et sympathique assistance se pressait dans l'église et des artistes de talent se firent entendre, notamment : Mme Aimé Bailgand, accompagnée à l'orgue du maître de chapelle, M. Lecocq, professeur au Conservatoire national de Douai.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE CYCLISTE EST RENVERSÉE PAR UNE AUTOMOBILE AU CARREFOUR DU BUISSON

Jeudi, vers 8 h. 15, venant de Lille par la chaussée latérale, une automobile appartenant à la Maison Barrois, 7, rue du Dépôt, à Marcq et pilotée par M. Paul Emmerckto, 35 ans, domicilié 39, rue de la Prévoyance, à Marcq, passait sur le boulevard, au Buisson, lorsqu'une cycliste, Mme Duthoit, née Antoinette Murray, âgée de 22 ans, demeurant 199, rue du Bois, à Lille, déboucha soudainement de la rue du Buisson, se dirigeant vers la rue du Patronage.

Le chauffeur n'eut que le temps de freiner, pour s'arrêter presque sur place. Néanmoins, Mme Duthoit avait été touchée et renversée assez rudement sur le côté de la route.

L'infortunée cycliste fut transportée aussitôt au Café du Buisson, situé à proximité, où se trouve le poste de secours tenu par le dévoué Camille Carnier. Sans tarder, Mme Duthoit reçut des soins de M. le docteur Colavolte, qui releva plusieurs plaies à la tête, ainsi que diverses contusions aux jambes et à la cheville droite.

Peu après, la blessée fut reconduite à son domicile et le garde Damarez, de la police locale, procéda sur les lieux de l'accident aux constatations d'usage.

Par suite de l'éclatement d'un tuyau de conduite d'eau, une grande crevasse s'est faite dans le pavé à l'angle de la rue Raymond-Derain et de la Grand'Place

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi vers 1 h. du matin, le garde champêtre Paul Van Vooren, en permanence au commissariat de police de Marcq eut son attention attirée par un bruit bizarre qui se prolongeait avec force.

S'étant rendu aussitôt Grand'Place le garde constata qu'il s'agissait d'un tuyau de conduite d'eau qui venait d'éclater et avait produit une large crevasse dans le pavé à l'angle de la rue Raymond-Derain et de la Grand'Place, près du Café du Coin.

Sans tarder le policier prit des mesures nécessaires pour éviter les accidents et empêcher les véhicules de se jeter dans la crevasse.

Un peu plus tard, dans le courant de la journée, des ouvriers spécialisés vinrent sur place procéder à la réparation urgente de la conduite d'eau et du pavage affaissé.

Les malfaiteurs en tournée

Le jour de l'an des malfaiteurs se sont introduits dans l'habitation de M. Deschateau, demeurant 30, rue Boissonnet, à Marcq-en-Barœul, qui était absent avec sa famille.

La maison fut complètement visitée par les cambrioleurs qui ne trouvèrent sans doute rien à leur goût puisqu'ils s'éloignèrent sans rien emporter.

Néanmoins le garde champêtre Damarez a ouvert une sérieuse enquête dans le but de découvrir les auteurs de ce cambriolage.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

DON A L'HOSPICE. — Une collecte faite au cours de l'exposition colombophile, organisée par Neuville et le Pont-de-Neuville, chez M. Mispelaere, rue de Tourcoing, a rapporté 41 fr. 50. Cette somme a été versée aux hospices communaux.

HALLUIN

CHEZ LES « AMIS D'HALLUIN »

Le Syndicat d'initiative « Les Amis d'Halluin » a tenu mercredi, à 20 heures, son assemblée mensuelle au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola. Cette réunion était présidée par M. Maurice Toulemonde, président, entouré de M. Achille Descamps, président de la Commission des fêtes et des autres membres de la Commission administrative.

Après l'expédition des affaires en cours, M. Achille Descamps a été invité à faire connaître où en était l'organisation du repas familial qui doit avoir lieu lundi prochain, à 19 heures. M. Descamps a indiqué le programme de la soirée et les suggestions présentées ont été pleinement approuvées.

Au moment où allait se clôturer la réunion, l'un des membres, M. Maurice Vandebeulque, a présenté ses vœux à M. Descamps à l'occasion de son cinquante-neuvième anniversaire. Se joignant à M. Vandebeulque, M. Toulemonde a félicité à son tour le dévoué président de la Commission des fêtes et, en termes particulièrement chaleureux, il a fait de lui un cordial éloge, souhaitant qu'il puisse encore longtemps remplir les fonctions dans lesquelles il apporte tant d'activité et de dévouement. Ces paroles ont été applaudies.

Vivement ému, M. Descamps a remercié et a assuré une fois de plus que tous ses efforts seraient consacrés à la prospérité de l'association et au succès de ses concitoyens.

Ensuite, il y eut une petite fête intime.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu aujourd'hui vendredi, à 15 h., au local du Bureau de bienfaisance, rue des Ecoles, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille. — Ouverts aujourd'hui vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA JEUNE GARDE. — C'est samedi prochain, 5 janvier, à 19 h., qu'aura lieu le banquet annuel offert aux membres de la Jeune Garde M. Jean Sion-Lemaitre, président de la société, y assistera. Réunion de tous les membres à 18 h. 30 au local de la société.

RONCQ

UN CAMION AUTOMOBILE EN FEU
75.000 francs de dégâts

Jeudi, vers midi, un camion-automobile belge, appartenant à M. Albert Carré, entrepreneur de transports à Wevelghem, suivant la route nationale, se dirigeant vers Lille, avec un chargement de lin travaillé destiné à une usine lilloise et d'une valeur de 62.000 francs.

Il était parvenu à la Rousselle, quand soudain, par suite d'un retour de flammes, la lourde voiture prit feu. On pouvait craindre la destruction complète du camion et de son chargement. Fort heureusement, les secours furent promptement organisés et les pompiers du Blanc-Four arrivant sur les lieux, attaquèrent vigoureusement le fléau sous les ordres de M. Henri Beuvlet, lieutenant, bientôt secondé par M. Charlet, sous-lieutenant.

C'est ainsi que le lin put être presque entièrement sauvé du désastre. Toutefois, une balle a été complètement détruite et les autres sérieusement avariées.

Quant au camion, seul a été épargné le pont arrière. Les dégâts sont assez importants. Ils s'élèvent à 75.000 francs, dont 50.000 francs pour le camion.

Les allocations militaires

Les familles nécessiteuses, dont les soutiens seront incorporés en avril prochain et qui désirent solliciter l'allocation journalière, doivent se présenter sans retard à la Mairie de leur localité. Elles doivent se munir des livrets de famille et de location de maison, de certificats de salaires pour tous les membres de la famille qui travaillent et, s'il y a lieu, de certificats médicaux.

Les allocations militaires ne sont attribuées que dans la limite de 12 % du contingent et elles sont accordées d'abord aux familles des jeunes gens mariés et pères de famille, ensuite aux veuves et aux familles de quatre enfants et plus; enfin aux autres familles nécessiteuses.

Il est rappelé aux réservistes qu'ils doivent déposer leur demande à la Mairie, sous peine de forclusion, dans les quinze jours qui suivent la réception de la carte postale-avis du recrutement.

LE FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — Les secours en nature et en argent : Le Fonds municipal de chômage a distribué dans le courant de décembre aux ouvriers en état de chômage : 5.536 frs en bons de pain; 4.097 frs en bons de charbon, soit un total de 9.632 frs. Le nombre des bénéficiaires a été de 343.

Voici d'autre part, l'état des secours en argent alloués pour la période du 21 au 31 décembre 1934, aux ouvriers en chômage : Chômeurs à 7 frs : 275; chômeurs à 4 frs : 41; conjoints à 4 frs : 138; ascendants à 4 frs : 8; mineurs à 3 fr. 50 : 236, soit un total de 698 personnes pour une somme globale de 30.634 frs 75.

LE MOUVEMENT DE L'ETAT-CIVIL EN 1934. — Au cours de l'an dernier, l'Etat-civil de Roncq a enregistré 58 mariages, 100 naissances et 67 décès.

En 1933, il y avait eu 60 mariages, 96 naissances et 67 décès.

A LA CHORALE PAROISSIALE DE SAINT-VAAST. — Répétition ce vendredi à 18 h. 45 pour les jeunes filles, au local ordinaire.

BONDUES

LES FUNÉRAILLES DE M. FRANÇOIS DESRUMEAUX

En présence d'une très nombreuse assistance ont été célébrées jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Bondues, les funérailles de M. François Desrumeaux-Delmotte, ancien combattant de 1870-1871, titulaire de la médaille commémorative de la campagne et de la médaille d'honneur de la société de secours mutuels « La Saint-Vaast », père du R. P. François Desrumeaux, visiteur des Missions lazaristes à Tient'Sin, décédé dans sa quatre-vingt-onzième année.

La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, rue Fouquet-Lelong, par M l'abbé Decottinies, curé de la paroisse.

Devant le corbillard marchait une délégation de la Saint-Vaast, entourant le drapeau de la société.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, MM. Alphonse Desrumeaux-Blondeau et Louis Desrumeaux-Blondeau, accompagné de M. Joseph Sakeband, lazariste, supérieur du Séminaire académique de Lille, représentant la congrégation et M. l'abbé Mortier, professeur au Collège de Bailleul.

Dans le convoi, nous avons remarqué la présence de MM. Emile Honoré, ancien adjoint au maire; Ernest Cuvelier, président de la Fédération catholique; Paul Desbonnets, président de la société chorale « La Cécilienne »; Alfred Marescaux, vice-président de l'Harmonie Municipale; Lefebvre, président des Anciens Combattants; Joseph d'Hespel; le baron de Dompsy; MM. les abbés Vanmalleghem, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing; Michel Deswarte, du Séminaire de Merville, etc., etc.

La messe a été dite par M. le Curé.

Après l'office funèbre, le convoi s'est dirigé vers le cimetière, où a eu lieu l'inhumation.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS. — Plusieurs adjudications viennent d'avoir lieu en la mairie de Bondues. En voici les résultats : Fourniture de pain au Bureau de bienfaisance; estimation 20.000 frs. Adjudicataire M. Albert Grymonprez, avec un rabais de 18 fr. 10 %. — Fourniture de charbon au même établissement; estimation 1.800 frs Adjudicataire M. Emile Delafertrille, avec un rabais de 9 %. — Fourniture de charbon aux établissements municipaux; estimation 4.800 frs Adjudicataire, M. Alph. Hallaert, avec un rabais de 11 fr. 60.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La formation du contingent qui sera incorporé en avril prochain, comprendra vraisemblablement les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914 inclus, ainsi que les ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service armé ou au service auxiliaire.

Les familles dépourvues de ressources ayant un fils ou un soutien indispensable dans ce contingent, sont informées que les demandes d'allocations militaires sont reçues à la Mairie jusqu'au 31 janvier inclus.

Elles doivent se munir du livret de famille et des certificats de salaires des membres de la famille qui travaillent.

Rappelons que la loi du 31 mars 1928 a établi un ordre de préférence et prévoit que les allocations aux familles nécessiteuses sont accordées d'abord aux familles de jeunes gens mariés et pères de famille, ensuite viennent les familles de quatre enfants et plus, enfin aux autres familles nécessiteuses.

RECENSEMENT DES VÉHICULES AUTOMOBILES. — Les propriétaires de véhicules automobiles sont informés qu'ils doivent retirer à la Mairie en vue du recensement annuel, une formule de déclaration de propriété et la rapporter avant le 15 janvier courant, dernier délai.

AVIS AUX ÉTRANGERS. — Les étrangers sont informés qu'aucune demande de renouvellement de carte d'identité ne sera acceptée dans le mois de janvier courant.

AU GROUPE DES JARDINS OUVRIERS. — Dimanche, réunion du groupe des jardins ouvriers à 15 h. 30 chez M. Julien Leleu, rue Fouquet-Lelong. Conférence par M. Napoléon Lefevre. A l'issue de la réunion, grande tombola entre tous les sociétaires présents.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS. — Mutuelle Retraite. — M. Lefebvre se tiendra à la disposition des adhérents dimanche au siège, café Candale, de 11 à 13 h. pour l'établissement de la demande d'autorisation du port de la médaille interalliée ou pour la copie de cette dite autorisation. Au cours de cette permanence, les versements pour le premier trimestre 1935 à la Mutuelle-Retraite, seront également reçus.

A L'HARMONIE MUNICIPALE. — En raison de la période des étrennes, les répétitions sont momentanément suspendues. Elles reprendront le jeudi 31 janvier.

WERVICQ-SUD

PAIN PROFTALIER. — Les nouveaux tickets doivent être déposés à la Mairie pour le 8 janvier, dernier délai. Les personnes désirant changer de boulanger, doivent en faire la déclaration à la Mairie pour le 8 janvier.

ASSISTANCE MÉDICALE. — Les personnes inscrites sur la liste d'assistance médicale gratuite et désirant y figurer pour 1935, sont invitées à se présenter à la Mairie, demain samedi, avec leur feuille.

PERCEPTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi 4, à la Recette buraliste, de 13 h à 15 h. 30.

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL

Le Docteur VIDAL, spécialiste du Grand Sympathique, séjournera à Lille, les samedi 5 et dimanche 6 janvier 1935.

On connaît le succès de ce merveilleux traitement qui réussit à améliorer, souvent dès la première séance, des maladies réputées incurables, comme l'asthme, le rhumatisme, le tabès et certains cas de paralysie.

Son action est également efficace dans les maux de tête, insomnie, troubles digestifs et circulatoires. Aux nerveux, aux anxieux, à ceux qui souffrent de ces mille troubles impossibles à définir qui caractérisent la « névrose d'angoisse », il rend le calme et la confiance qui leur permettent de reprendre une existence normale.

Les consultations auront lieu à l'Hôtel Carlton, le samedi, de 19 h. à 21 h., et le lendemain dimanche, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 heures.

Le Congrès annuel du Syndicat du personnel des ateliers de l'enseignement technique de la 1re région

Dans une des salles de la Bourse du Travail de Lille, s'est tenu le congrès annuel de ce syndicat, sous la présidence de M. Dupont, de l'E. P. de Denain, entouré des membres du bureau régional.

Le secrétaire général assistait au congrès. Toutes les questions d'ordre corporatif furent traitées. La clôture se fit par un banquet amical au Palais de la Bière, à Lille, sous la présidence du secrétaire général. Cinquante-deux délégués de toutes les écoles du Nord et du Pas-de-Calais y assistaient.

LILLE

A LA TRIBUNE LILLOISE
Le ministère Flandin et la réforme de l'Etat

Ce soir vendredi 4 janvier, à 21 heures, salle du Conservatoire, l'orateur et journaliste bien connu Jacques Ploncard, rédacteur à « La Liberté », ouvrira un grand débat d'actualité sur: « Le Ministère Flandin réalisera-t-il la réforme de l'Etat? La réforme de la Justice et la réforme parlementaire? Saura-t-il rétablir l'autorité de l'Etat ou cédera-t-il à la première injonction de la Chambre? Les manœuvres de couloirs auront-elles raison de la trêve? Pour et contre la dissolution. »

Les parlementaires du Nord sont particulièrement invités à ce débat. Tous renseignements tél. 557.82.

L'assemblée générale du Comité autonome de défense des Petits Artisans et Travailleurs indépendants

Les artisans adhérant au dit Comité ont tenu une assemblée générale extraordinaire qui eut lieu le dimanche 30 décembre, dans la salle du Cabaret Flamand, sous la présidence de M. Kléber Lahaye, conseiller municipal, pour définir les grandes difficultés que rencontrent les artisans dans cette période de chômage et aussi la fiscalité de classe dont ils sont les victimes. Puis le président donna un long exposé relatant l'origine de cette organisation.

Le Comité qui, grâce à la solidarité de la population lilloise et de la banlieue, a distribué depuis mars dernier aux sans-travail inscrits près de 10.000 francs, regrette que les Pouvoirs publics aient oublié trop souvent ceux qui font l'honneur du pays par leurs travaux.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS de RÉSERVE du GÉNIE (Sapeurs de chemins de fer). — Séance d'instruction dimanche 6 janvier, à 10 h. 45 au « Foyer Lillois », 24, rue Gauthier-de-Châtillon, à Lille. Les jeunes gens désireux d'être incorporés dans une formation du Génie et plus particulièrement dans un régiment de chemins de fer sont invités à se présenter à cette séance ou à se faire inscrire chez M. Marcel Horent, instructeur, 133, rue de Dammartin, à Roubaix.

ASSOCIATION des MUTILÉS des YEUX de FRANCE et des COLONIES. — Les sociétaires sont invités à assister aux funérailles de M Jean Liénard, mutilé de guerre, Croix de guerre, qui seront célébrées à l'église St-Pierre de Fiers-Bourg, le samedi 5 janvier, à 10 h. R.-v. à Fiers, 82, rue Jules-Guesde, à 9 h. 45. Tramways Mongy, Place des Buisses, 9 h. 30.

ASSOCIATION DES ANCIENS SAPEURS TÉLÉGRAPHISTES DU NORD. — La réunion mensuelle du sous-groupement des jeunes se tiendra le samedi 5 janvier, vers 18 h. 30, à la Taverne Excelsior, 14, rue Anatole-France, à Lille.

Avis aux Chevaliers pontificaux

Les Chevaliers pontificaux sont priés de se trouver à l'Evêché ce vendredi 4 janvier, à 15 h. 15, pour la présentation des vœux à Son Eminence. Rendez-vous dans le salon d'attente de l'Evêché, rue Royale, à Lille.

NORD

A PROPOS DE L'OUVERTURE DE LA CHASSE AU FAISAN

M. Lahanier, maire de Saint-Hilaire-sur-Helpe, conseiller général, comparaîtra le 15 janvier devant le tribunal d'Avesnes

Nous avons dit que M. Lahanier, maire de Saint-Hilaire-sur-Helpe, conseiller général, avait déposé en avril dernier un vœu tendant à ce que l'ouverture de la chasse aux faisans ait lieu en même temps que l'ouverture de la chasse en plaine.

Ce vœu fut adopté, mais ne reçut aucune satisfaction et, par arrêté préfectoral, la chasse aux faisans fut fixée au 24 septembre, tandis que celle du lièvre était fixée au 2 septembre.

M. Lahanier protesta au ministère de l'Agriculture, mais n'obtint pas de réponse. Aussi, en signe de protestation, le jour de l'ouverture M. Lahanier abattit un faisan et fit une telle publicité autour de ce délit de chasse qu'il se vit dresser procès-verbal par la gendarmerie.

C'est cette affaire qui amènera, le 15 janvier, M. Lahanier devant le Tribunal correctionnel d'Avesnes.

Un incendie fait 250.000 frs de dégâts à Avesnelles

Dans la soirée de mercredi, vers 23 h. 15, un incendie s'est déclaré dans la fabrique de meubles « Novita », à Avesnelles.

Trouvant un aliment facile dans les meubles, le bois et l'important stock de peinture et d'essence, le feu prit une rapide extension, d'autant plus que l'action des pompiers était entravée par le manque d'eau.

Les dégâts sont évalués à 250.000 fr.

Un déséquilibré met le feu à sa maison et se pend à Hautmont

Remarquant de la fumée sortant de la maison occupée par Louis Hutin, 50 ans, 102, allée Louise, un voisin, aidé de quelques personnes, pénétra dans l'immeuble et à l'aide d'un extincteur parvint à circonscrire le feu, qui avait pris dans une chambre. On se mit à la recherche du locataire et on le retrouva pendu à une poutre dans le grenier.

Le malheureux, qu'on ne put ramener à la vie, avait mis lui-même le feu et s'était pendu par désespoir de se voir délaissé par sa femme.

Une voiture hippomobile tombe dans un fossé à Mons-en-Barœul et le conducteur est tué

M. Frédéric Gaston, demeurant 9, rue Spriet-Thellier, à Mons-en-Barœul, domestique chez M. Huchette, fermier, revenait mercredi, vers 20 h. 30, d'avoir fait sa tournée de lait. Il conduisait une voiture à deux roues attelée d'un cheval et dans laquelle avait pris place un jeune homme, Michel Lévecque.

Le brouillard était très dense et de ce fait la visibilité était nulle. Soudain, le cheval tourna brusquement et entraîna la voiture dans un fossé profond, où elle versa. Le jeune Lévecque fut projeté à plusieurs mètres et eut le bonheur de se relever sain et sauf. Il n'en était pas de même du domestique, qui se trouvait coincé entre le rebord du fossé et la voiture.

Michel Lévecque alerta aussitôt les habitants d'une maison voisine et on parvint à dégager le malheureux de sa terrible position. Malgré les soins dont il fut entouré, le blessé ne tarda pas à succomber.

Un sergent originaire de Douai est gravement blessé dans une collision en Meurthe-et-Moselle

Une collision s'est produite à Tiercelet, entre un camion automobile et une motocyclette montée par deux sous-officiers du génie. L'un de ceux-ci, le sergent-chef Joseph Duen, âgé de 22 ans, né à Douai, est très grièvement blessé.

Un motocycliste et ses deux enfants sont blessés par une auto près d'Aulnoye

M. Flore Brasselet, demeurant à Leval, passait à motocyclette, en compagnie de ses deux enfants, au carrefour du Petit-Maubeuge, quand une auto vint tamponner la moto dans sa roue arrière.

Violemment projetés sur le sol, le motocycliste et ses enfants furent relevés sérieusement blessés. Le plus gravement atteint est le jeune Emile, âgé de 12 ans, qui a été conduit à l'hôpital de Maubeuge

Les enfants amaigris ont besoin d'Huile de Foie de Morue

Mamans ! si votre enfant est anémié, malingre, maigrichon, s'il n'a pas d'appétit ou s'il est en retard pour ses dents, donnez-lui des Pastilles JESSEL, à base d'Huile de Foie de Morue pendant un mois, et vous verrez avec plaisir son appétit augmenter de jour en jour, ses forces renaître et ses couleurs revenir.

Les Pastilles JESSEL sont vendues dans toutes les pharmacies à frs 12.75 la boîte. Comme elles sont recouvertes d'une couche de sucre, les enfants les prennent facilement.

Vous obtiendrez, avec les Pastilles JESSEL, tous les excellents résultats de l'Huile de Foie de Morue la plus pure, sous une forme agréable à tous, et ce qui est particulièrement commode, en toutes saisons. Une femme a gagné 8 kgs en 5 semaines. Demandez un échantillon gratuit au Laboratoire JESSEL, 41, boulevard Haussmann, Paris.

pour y subir une intervention chirurgicale. Cet enfant porte, en effet, une fracture ouverte du coude gauche.

Un cheminot de Coudekerque-Branche est grièvement blessé avec son propre fusil

M. Emile Ryckebusch, sous-chef manœuvre à la Compagnie du Nord, s'était rendu à la chasse. Soudain son fusil lui échappa des mains, le coup partit et la décharge vint se loger dans la jambe droite du chasseur.

Gravement blessé, il a été reconduit à son domicile.

PAS-DE-CALAIS

Les suites mortelles d'un accident d'auto à Calais

M. Lucien Fiquet qui, mardi soir, avait été renversé à l'angle des rues Pascal et Mollien, par l'auto de M. Norbert, a succombé à l'hôpital où il avait été transporté. Le malheureux portait une fracture ouverte du tibia gauche, une fracture du bassin et des plaies multiples à la tête.

Des individus empruntent l'auto de M. Vincent, député de Calais et l'abandonnent en piteux état

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, le chauffeur de M. Léon Vincent, ancien maire, député de Calais, voulant reprendre sa voiture, eut la désagréable surprise de constater que l'auto avait disparu.

Il entreprit des recherches aussitôt et mercredi, sur la route de Paris, au lieu dit « Le Pont Pitendal », c'est-à-dire tout près de Boulogne, il découvrit l'auto en piteux état. Elle s'était jetée sur un arbre, qui avait été brisé.

A l'intérieur de la voiture, il y avait du sang, ce qui indique que les occupants ont dû être blessés.

Informée, la police de Boulogne a ouvert une enquête avec le concours de la gendarmerie, en vue de découvrir les auteurs de ce rapt d'auto.

Influence du foie sur l'état général

Quand le foie fonctionne mal, non seulement des troubles digestifs : nausées, vomissements, alternances de constipation et de diarrhée apparaissent, mais le sujet se plaint de troubles généraux tels que : perte de l'appétit, amaigrissement. C'était le cas de M. J. L..., rue Pajol, à Paris (18e). Il prend de l'extrait total liquide d'artichaut (Hépascol François) et son état général s'améliore tellement qu'il engraisse de 4 kilos et déclare aujourd'hui avoir toujours faim (Cas 239).

L'Hépascol François, qui est une association d'extrait total liquide d'artichaut et d'autres plantes bienfaisantes pour le foie, fait merveille dans toutes les affections hépatiques. On trouve ce médicament dans toutes les pharmacies : 10 fr 60 le flacon et 16 fr. 95 le double flacon. 23666d

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

TOURCOING
Théâtre municipal

Samedi en soirée : « Les Cloches de Corneville » avec la divette Jane Montange et toute la troupe.

Dimanche en matinée : « Faust » avec une très brillante distribution : Mlle Nespoulous, MM. Cabanel, Bertin Angenot, Cambon. Chœurs renforcés.

En soirée : « Les Cloches de Corneville ».

LILLE

LE REXY. — Permanent à 14 heures. Cette semaine : « Colomba » et « Trois pour cent ». 23642

Salle Sainte-Cécile Téléph. 344.00 Soirée 8 h. 15
UN FILM TRÈS GAI :
Aquistapace, Simone Simon dans
PRENEZ GARDE A LA PEINTURE
Kathleen Burke (la femme panthère) dans
LE SERPENT MAMBA

COLISEE
CE SOIR à 8 h. 30 — Tél. 346.88
RAIMU dans
Tartarin de Tarascon
d'après le chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet
SÉRIE 7, N° 7.777
Un film gai et d'actualité
DESSINS ANIMÉS

CASINO ROUBAIX
Soirée à 8 h. 30 Tél. ...
RAIMU et CHARPIN dans
Tartarin de Tarascon
Pathé-Journ. - Mickey chez les ... et une comédie gaie : Série 7, N° 7.777
Tous les Samedis, Matinée 3 h.
Vendredi : Max Dearly dans ARLETTE ET SES PAPAS et Quelqu'un a tué

RETENEZ VOS PLACES
pour le JEUDI 17 JANVIER à 8 h. 30
RAIMU
CHARPIN
Orane DEMAZIS
3 Vedettes en personne
joueront FANNY sur LA SCENE du CASINO DE ROUBAIX
...